

*Article 43 du Règlement*

dons directement. Encore une fois, je félicite les Forces armées canadiennes et je remercie la Chambre de nous avoir donné l'occasion de nous exprimer sur le sujet.

[Traduction]

**Mme le Président:** Le député d'Esquimalt-Saanich veut-il débattre la motion?

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Madame le Président, je voudrais faire une seule remarque. A l'instar du député, je voudrais féliciter les membres des forces armées canadiennes pour leur bravoure. J'aurais voulu qu'il y ait cette belle unanimité hier, lorsque nous nous sommes tous levés, sauf le premier ministre, pour faire une ovation aux membres des forces armées et les féliciter pour la bravoure dont ils ont fait montre au large de l'Île de Sable.

● (1410)

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Madame le Président, je voudrais, moi aussi, féliciter les membres des forces armées canadiennes. Je profite de l'occasion pour dire que nous, les députés de ce coin-ci de la Chambre, sommes inquiets de savoir qu'il a fallu effectuer des opérations de sauvetage de ce genre; nous jugeons qu'il faut faire le nécessaire pour qu'on n'ait plus à prendre de tels risques à l'avenir. Je ne peux toutefois pas laisser passer la remarque du député qui a parlé avant moi au nom du parti conservateur. Pour ma part, j'ai remarqué que le premier ministre n'est pas le seul à ne pas s'être levé; en effet, certains députés conservateurs ne se sont pas levés non plus.

**Mme le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion? La Chambre accepte-t-elle d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

**LES PÊCHES**

LE DROIT DE DOUANE PERÇU PAR LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE SUR LES EXPORTATIONS CANADIENNES DE POISSON

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Madame le Président, j'ai une motion à proposer en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que la pêche canadienne peut être aux prises avec un marché potentiellement désastreux, et compte tenu de l'avantage des autres principaux pays producteurs tels que le Danemark, la Norvège, l'Islande, les îles Féroé et le Groenland qui expédient du poisson à la Communauté économique européenne où les droits de douane sont peu élevés ou même inexistantes alors que le Canada doit en payer un de

15 p. 100, je propose, appuyé par le député de Halifax-Ouest (M. Crosby):

Que le gouvernement canadien communique avec la direction de la Communauté économique européenne pour demander l'abolition du tarif douanier sur le poisson canadien exporté vers ce marché.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

[Français]

**LES AÉROPORTS**

MIRABEL—ON DEMANDE QUE SOIENT REVENDEUES À LA POPULATION LOCALE DES TERRES EXPROPRIÉES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre au sujet d'une affaire urgente.

Étant donné que le gouvernement fédéral a exproprié 90,000 acres dans la région de Mirabel alors que seulement 17,000 acres sont utilisées pour l'aéroport, étant donné que le front commun des représentants locaux demande au gouvernement fédéral de mettre fin à la tutelle de cette région, je propose, appuyé par l'honorable député de Spadina (M. Heap):

Que cette Chambre exige du ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) qu'il rende public le rapport de la société immobilière de Mirabel et qu'il respecte l'engagement qu'il a pris en février de revendre à la population locale le territoire exproprié en trop et cela le plus rapidement possible.

**Mme le Président:** La présentation d'une motion de ce genre exige le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

[Traduction]

**LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

LES CONSTATATIONS CONCERNANT LE PROGRAMME DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bill Wright (Calgary-Nord):** Madame le Président, dans son rapport de 1981, le vérificateur général déclare que le secrétariat d'État n'a rien fait pour corriger des lacunes déjà signalées quant au contrôle qu'il exerce sur le programme de prêts aux étudiants. Il juge inadmissible que le ministère continue de si mal contrôler un programme de cette envergure, comme le prouve le fait que les remboursements en défaut s'élèvent à 173 millions de dollars. Je propose donc, appuyé par le député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker):